



Syndicat
National des
Professionnel·le·s
de la Petite Enfance

NAO 2026 chez LPCR : le SNPPE dénonce un accord salarial indigne et appelle à rejoindre la mobilisation intersyndicale du 9 juillet

Guénange, le 6 juillet 2026 — Le SNPPE refuse de signer le projet d'accord NAO 2026 proposé chez Les Petits Chaperons Rouges — LPCR Groupe, Crèche Attitude, Crèches de France.

Alors que les professionnel·les de la petite enfance subissent des salaires insuffisants, une perte continue de pouvoir d'achat et des conditions de travail dégradées, la direction de LPCR ne prévoit **aucune augmentation générale des salaires**.

À la place, le groupe propose des augmentations individuelles, plafonnées à 4 %, réservées à une partie seulement des salarié·es, sous conditions d'ancienneté, d'évaluation et de validation hiérarchique. Les salarié·es au SMIC sont exclu·es du dispositif.

Pour le SNPPE, c'est inacceptable.

Chez LPCR, celles et ceux qui gagnent le moins sont précisément celles et ceux que l'accord laisse de côté.

Ce choix confirme une stratégie salariale injuste : pas de reconnaissance collective, pas de mesure générale pour protéger le pouvoir d'achat, mais une logique individualisée qui met les salarié·es en concurrence.

Les augmentations individuelles favorisent de facto les catégories cadres, l'encadrement et les salarié·es les plus proches des circuits hiérarchiques, au détriment des professionnel·les de terrain, pourtant au cœur de l'accueil quotidien des jeunes enfants.

Ce n'est pas une politique de reconnaissance. **C'est une politique de tri salarial.**

Les mesures périphériques prévues dans le projet — mutuelle, budget convivialité, plateforme parentalité, audit des conditions de travail — ne masquent pas l'essentiel : **les salaires restent au point mort.**

Un budget convivialité ne paie pas un loyer.

Une plateforme parentalité ne compense pas l'inflation.

Un audit ne remplace pas des salaires dignes, des effectifs suffisants et des conditions de travail réellement protectrices.

Dans ce contexte, **le SNPPE soutient l'appel intersyndical du 9 juillet dans les services à la personne et les crèches privées.**

Le SNPPE appelle les professionnel·les des crèches privées à rejoindre la mobilisation partout où elles et ils le peuvent.

La situation chez LPCR illustre une crise plus large : dans les crèches privées, les professionnel·les continuent d'être les variables d'ajustement d'un modèle économique qui parle de qualité d'accueil sans reconnaître celles et ceux qui la rendent possible.

Le SNPPE exige :

- une augmentation générale des salaires ;
- des grilles conventionnelles qui reconnaissent les qualifications, l'ancienneté et l'expérience ;
- la revalorisation des indemnités kilométriques ;
- des jours enfant malade rémunérés ;
- des effectifs suffisants ;
- des conditions de travail compatibles avec un accueil de qualité.

Sans professionnel·les reconnu·es, protégé·es et correctement rémunéré·es, il ne peut pas y avoir de qualité d'accueil.

Le 9 juillet, mobilisons-nous.

Nos métiers valent mieux que des augmentations au compte-gouttes.